

COMPTE-RENDU

Comité d'opportunité du GAL Sud Gironde

Mardi 10 décembre 2024 à Langon (33)

Ordre du jour

Accueil, introduction, vérification des modalités

Présentation à l'opportunité de 4 projets candidats :

- Studio mobile pour redonner la parole aux jeunes par la Mission Locale des Deux Rives (FA4)
- Accueil de touristes en itinérance sur les bords de Garonne par la CdC Convergence Garonne (FA 3)
- Modernisation de l'outil de production de la SAS Storme-Pruvost/Carreaux de Gironde (FA 8 AAP Filières durables)
- Sensibilisation de la population aux transitions écologiques à travers le jeu par le Pôle Territorial (FA 4)

Vote en sélection de 3 projets instruits :

- Développement de la pêche de loisir par la Fédération pour la Pêche et la Préservation des Milieux Aquatiques de Gironde
- Développement de la monnaie locale par l'association La Gemme
- Maison de Santé Pluriprofessionnelle par la commune de Pian sur Garonne

Points divers et calendrier prévisionnel

Liste de présence

Comité du 10 décembre 2024 - Présence & voix délibérative GAL SUD GIRONDE | 18h

NOM Prénom	Structure représentée	Collège	T/S	Voix délib	10/12/2024	Voix délibérative
CORRIOLS Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
MOUTIER Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0
MARTY Bruno	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
CAMON-GOLYA Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Présent	0
CLAVIER Dominique	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0
JOINEAU Vincent	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Excusé	0
MATEILLE Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Excusé	0
DREAU Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Absent	0
LAULAN Didier	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
GERBEAU Cédric	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BERNADET Alain	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
LATAPY Christopher	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BARREYRE Danielle	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Excusée	0
VIGNE Nicole	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Présente	1
FRANCELIN Martine	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Présente	1
DUPIOL-TACH Françoise	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Absente	0
GILLE Hervé	Conseil Départemental	Public	Titulaire	1	Excusé	0
DEXPERT Isabelle	Conseil Départemental	Public	Suppléant		Excusée	0
VAILLIER Raymond	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1
DUSSILLOLS Francis	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	0
DE SABRAN PONTEVES Louis	Château Royal de Cazeneuve	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1
PERROMAT Caroline	Château de Cérons	Privé - Tourisme	Suppléant		Absente	0
DEHEAULME Isabelle	SIPHEM	Privé - Environnement	Titulaire	1	Excusée	0
ROES Michaël	Toopi Organics	Privé - Environnement	Suppléant		Absent	0
MONIER Alice	L'Auringleta	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1
PLANTY Xavier	Association Carbouey	Privé - Environnement	Suppléant		Présent	0
BENTEJAC Kévin	GE APA Santé nutrition	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Présent	1
HEBERT Corinne	Citoyenne	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Présente	0
SEQUIER Patrick	Mission Locale Sud Gironde	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Présent	1
PICHEVIN Bernard	Citoyen	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Excusé	0
ROUSSEAU Alexa	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Absente	0
GALANDRIN Alexandre	Cabinet G4 Ingénierie	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Absent	0
LAPORTE Nathalie	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Absente	0
BAUD GOUS Béatrice	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Présente	1
BIREAUD Nathalie	Centre formation Beauséjour	Privé - ESS	Titulaire	1	Excusée	0
BOSREDON Clément	Cap solidaire	Privé - ESS	Suppléant		Excusé	0
TROQUART Anne	Recyclerie du Bazadais	Privé - ESS	Titulaire	1	Excusée	0
MANDRET-DEGEILH Antoine	Co-Actions	Privé - ESS	Suppléant		Excusé	0
ARDURATS Virginie	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Absente	0
FAZEMBAT Elodie	Club d'entreprises du Réolais	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Excusée	0
BIROT Guillaume	Union des Commerçants et Artisans de Cadillac Béguey	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Excusé	0
TRISTANT Sophie	Club d'entreprises des Deux Rives	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présente	1
				21	Voix délibératives	13
					dont privées	7
					Double quorum	Validé

Vérification du double quorum

Membres du GAL présents (titulaires & suppléants)	Binômes avec voix délibérative présents	Double quorum
18/42 dont collège public : 8/18 collège privé : 10/24	13/21 dont collège public : 6/9 collège privé : 7/12	Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50%

Le double quorum 50% de présence de membres avec voix délibérative dont au moins 50% du collège privé étant atteint, l'assemblée pourra procéder au vote des points à l'ordre du jour.

Participation - Membres du GAL Sud Gironde excusé.e.s : 14/42 (dont 6/18 du collège public et 8/24 du collège privé) ; Membres du GAL Sud Gironde absent.e.s : 10/42 (dont 4/18 du collège public et 6/24 du collège privé) ; Equipe technique et élue : Eugénie Rivière, Chargée de mission animation, gestion et communication GAL Sud Gironde - Philippe Corriols, Président du GAL Sud Gironde

4 Invité.e.s présent.e.s : Jérôme Guillem, Conseiller régional délégué, représentant Monsieur le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset - Kimberley Batassi, Chargée d'instruction des fonds européens, Région Nouvelle-Aquitaine - Javier Olite, Chef du service des fonds européens en Nouvelle-Aquitaine - Elodie de la Grange, Directrice adjointe, Syndicat mixte Sud Gironde.

Mise en place de la séance

Démarrage de la séance : 18h05

Le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols, ouvre la séance, énonce les voix délibératives par binôme, présente le déroulé de la séance et rappelle les modalités de vote des projets : 4 projets candidats étudiés selon la grille de sélection, un passage de 20 mn par porteur.r.se de projet (10 mn de présentation, 10 mn de question-réponse) puis 10mn de délibération en GAL. Tout membre du comité avec voix délibérative en conflit d'intérêt avec le.la candidat.e est prié de se signaler en amont, puis de se déporter du vote, en quittant la salle lors des délibérations.

Projet n°11 - Studio mobile pour redonner la parole aux jeunes



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par - David Pomarel, Référent jeune, et Jean-Michel Birem, Directeur de la Mission Locale

Caractéristiques - Enveloppe du projet (investissement, matériel, personnel) : 28 204 € TTC (Nb : le coût total sur le périmètre de la ML2R de 86 657 € est proratisé en appliquant la clé de répartition de 27/82 communes) - Montant FEADER sollicité : 22 563 € (Fiche action n°4 Promotion des pratiques innovantes et ESS, typologie 2) - Calendrier du projet : Du 06/2024 au 10/2025

Présentation du projet - En utilisant une chaîne dédiée aux 15-25 ans, les jeunes vont savoir comment aller chercher leurs pairs. Ceux que nous ne voyons jamais, ces fameux invisibles « géographico-sociaux » qui sont pourtant tellement porteurs de la même envie d'exister que les autres, pourront être touchés par ce canal de communication. Le fait de réaliser des « live », leur donnera, dans un premier temps, la possibilité, grâce au Tchat associé en direct, de montrer qu'ils sont là, de se faire connaître et d'enfin pouvoir sortir de cette ombre imposée. Rendre autonome les jeunes dans la création, la réalisation, la prise d'initiatives, l'envie de rencontrer l'autre pour communiquer, l'envie de faire passer un message, l'envie de découvrir ce qui aujourd'hui leur paraît inaccessible. En utilisant le label « Lab On Id » on utilise l'ingénierie du prétexte, qui permet, grâce à cette technologie et ce médium qui intéresse tout le monde, de faire rapprocher deux mondes qui se sont souvent snobés et qui ne se connaissent pas malgré leur vision certaine de qui est l'autre. Avec le studio mobile, les jeunes vont apprendre à utiliser les médias pour faire passer leurs messages. Que ce soit pour parler de sujets qui intéressent la jeunesse, ou de sujets plus institutionnels sur lesquels ils peuvent donner leur point de vue. Provoquer un choc de participation de la jeunesse, et faire en sorte qu'ils deviennent acteurs de leur citoyenneté, c'est aussi leur donner les outils et l'environnement propice pour passer à l'action. Créer un espace d'expression pour les jeunes, et permettre à cette jeunesse de s'exprimer sur la mise en place des politiques publiques qui les concernent.

Echanges Q/R - Louis de Sabran Pontevès interroge la composition du personnel dédié à l'animation du studio mobile, David Pomarel indique qu'il s'agira d'1/2 ETP en interne accompagné d'un ou deux services civiques puis d'un apprenant. Nicole Vigne demande

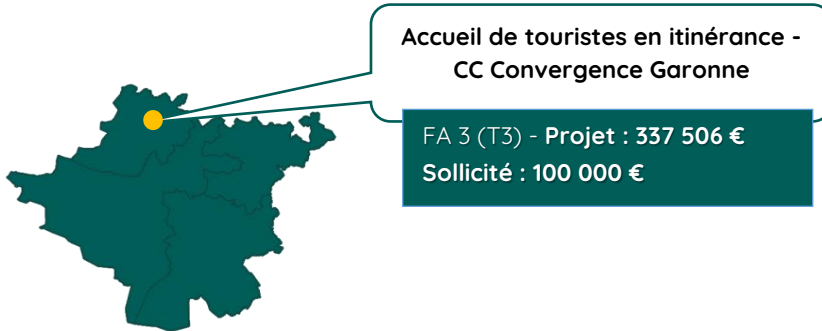
si l'objectif du projet, au-delà de permettre la rencontre, est aussi de traiter d'insertion professionnelle. David Pomarel précise que ces actions favorisent la découverte par les jeunes de métiers qui sont moins connus et qui pourtant recrutent les jeunes en sortie de CFA ou CAP, qu'elles sont un moyen de réintégrer les jeunes dans les dispositifs de droit commun. Jean-Michel Birem ajoute que des entreprises locales proposent des postes à pourvoir qui demeurent vacants par manque d'attractivité auprès des jeunes. Jean-Michel Birem cite l'exemple de l'entreprise SainFruit qui a manifesté son intérêt pour ce dispositif auprès de la Mission Locale, et que ces exemples s'observent et se vérifient sur d'autres territoires ayant conduit cette démarche, notamment la Mission Locale de Carcassonne. La création de contenu par des jeunes pour des jeunes sur le travail des adultes permet de rapprocher deux mondes qui ne se connaissent pas. Philippe Moutier suggère que l'implication des parents dans le dispositif serait aussi un bon moyen de donner envie. Jean-Michel Birem indique que la Mission Locale mène des projets variés et ambitieux pour rester attractive auprès des jeunes, notamment grâce à l'aide du LEADER qui a permis le développement du buromobile ou encore la rénovation des locaux de la Mission locale. En l'occurrence, l'investissement dans le matériel de professionnel qui fait l'objet de la demande d'aide européenne est prévu pour une durée de 10 ans. Bruno Marty salue l'influence positive que ce type de dispositif a eu sur les jeunes qu'il a rencontré sur le forum de l'emploi-formation (déc. 2024) en leur faisant gagner confiance en leur capacité à créer ou à prendre la parole, mais interroge la stratégie de conquête des jeunes pour se rendre visible, ainsi que le nom de la chaîne twitch. David Pomarel avance que la chaîne intitulée « Mission Locale des Deux Rives » compte 1 800 followers. La chaîne a plutôt valeur de terrain d'entraînement pour les jeunes, l'objectif proposé étant de publier des contenus sur la chaîne nationale Lab on Idée. Il est également souhaité « régionaliser » la chaîne pour l'ancrer plus localement. Phillipe Corriols questionne la pérennité globale du projet, Jean-Michel Birem indique que la Mission Locale répond à des appels à projet nationaux régulièrement pour développer des actions.

Délibération - Nicole Vigne salue l'utilité de multiplier les idées pour mobiliser les jeunes. Bruno Marty suggère que l'enjeu de la Mission Locale réside en sa capacité à percer sur les réseaux sociaux, notamment TikTok, pour rendre sa chaîne Twitch davantage visible. Patrick Séquier indique que la Mission Locale Sud Gironde a pour sa part, privilégié de remettre l'humain au centre (leur propre chaîne étant peu visible en Sud Gironde). Il questionne la pertinence d'un outil vidéo en plaidant une durée d'utilisation de 3/4 ans du fait de la sortie continue de nouveaux outils numériques toujours plus performants. Nicole Vigne exprime que la durée dépend aussi de l'usage et de l'entretien apporté au matériel. Bruno Marty témoigne de l'implication des jeunes dans ce dispositif. Philippe Moutier appuie l'importance d'un dialogue entre jeunes pour améliorer le regard porté sur le monde de l'entreprise.

Vote - Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°11 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
12	Madame Baud-Gous se déporte du vote (CA de la ML2R)	22/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Projet n°12 - Accueil de touristes en itinérance sur les bords de Garonne



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par - Camille Bouyer, Chargée de développement touristique, et Thomas Filiatre, VP Tourisme de la CDC Convergence Garonne

Caractéristiques - Enveloppe du projet (prestation, investissement, personnel) : 337 506 € HT - Cofinancement : DETR (93 317 €), FNADT (21 945 €) - Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 100 000 € (Fiche action n°3 Attractivité touristique, culturelle et patrimoniale, typologie 3) - Calendrier du projet : Du 12/2022 au 06/2025

Présentation du projet - Ce projet vise à apporter une réponse à la carence de lieu d'accueil aménagé pour les clientèles touristiques de la filière hôtellerie de plein air (Camping-caristes, vans, clientèles sous tentes) à Cadillac sur Garonne et plus largement sur le territoire intercommunal. La Communauté de Communes possède l'ancien camping de Cadillac-sur-Garonne, fermé depuis 2017. Un projet de réaménagement du site est envisagé, en partenariat avec la commune, pour revitaliser le quartier, dynamiser le tourisme local et encourager les habitants à profiter des bords de Garonne. La réhabilitation du camping intègrera des aménagements fonctionnels, une gestion automatisée et des sanitaires modernisés et ce, en vue de répondre à diverses clientèles : camping-caristes, vans, tentes mais également plaisanciers. Le projet vise à créer un lieu mixte, de qualité, respectueux de l'environnement et du cadre paysager dans lequel il s'insère, renforçant ainsi l'attractivité touristique et économique de Cadillac-sur-Garonne.

Echanges Q/R - Raymond Vaillier confirme le besoin en hôtellerie de plein air sur le territoire, notamment en matière d'accueil touristique des camping-cars, qui possède l'avantage de fonctionner, non pas à la saison, mais à l'année. Camille Bouyer met en parallèle la croissance de l'itinérance touristique sur le territoire avec le déploiement des Plans Départementaux d'Itinérance, de Promenade et de Randonnée. Raymond Vaillier ajoute que les cyclotouristes sont en recherche d'hébergement peu cher de type camping. Thomas Filiatre indique que le camping pourra accueillir 18 camping-cars et 4 emplacements de tente. Le prestataire sélectionné pour la DSP, Camping Car Park, a pour objectif de développer son implantation en Gironde. Le profil camping-cariste reste privilégié pour le tourisme local car il consomme et achète en moyenne plus de produits qu'un cyclotouriste voyageant léger. Didier Laulan évoque favorablement les rotations

possibles sur les différents sites du territoire notamment les pontons grâce à un travail avec les offices de tourisme. Francis Dussillols interroge l'adaptation des automates dans cette zone à risque submersive, le niveau de précision du budget prévisionnel de la DSP ainsi que l'importance des frais d'AMO et programmate. Thomas Filliatre précise que ce n'est pas le seul camping concerné par ce type de risque et que les modalités de prise en compte du risque et d'entretien ont été mentionnées dans le cadre de la DSP. Concernant les recettes prévisionnelles et taux d'occupation envisagés, ils relèvent de l'expertise de CampingCar Park. Pour les coûts de l'AMO, ils sont en effet élevés du fait du temps de coordination entre les différents services de l'état notamment des Architectes des Bâtiments de France, car le camping se situe en proximité directe du site classé monument historique et en zone inondable, et du fait de la nature du projet (réhabilitation de l'existant). Xavier Planty demande s'il a été envisagé recourir au dispositif innovant local et financé par l'Europe de Toopi Organics, qui récupère les urines pour les transformer en biostimulants. Thomas Filliatre prend en compte la possibilité de l'intégrer au projet. Patrick Séquier interroge la cohabitation des touristes avec les habitants et l'élaboration d'une tarification sociale. Thomas Filliatre indique que l'Office de Tourisme de Cadillac, les services techniques et la gendarmerie travailleront de concert à l'entretien du site (notamment des sanitaires et cheminements) et à sa surveillance (une vidéoprotection est envisagée). La tarification de 14€/jour envisagée n'est pas incitative à une installation saisonnière et longue durée, la cible étant les touristes avec un certain pouvoir d'achat. Concernant l'ancienne piscine dont la ville est propriétaire, l'ABF n'en autorisant pas la rénovation, elle sera intégrée au projet de réaménagement de bourg de Cadillac.

Délibération - Francis Dussillols regrette le coût élevé de l'AMO. Bruno Marty souligne les qualités structurantes du projet dans une dynamique d'attractivité touristique et valorise l'intervention de « réhabilitation de l'existant » qui correspond aux politiques publiques. Sophie Tristant plussoie aux enjeux de désaisonnaliser le tourisme en proposant des solutions pour l'ancrer localement toute l'année.

Vote - Philippe Corriols lance le vote à l'opportunité du projet n°12 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
13	0	23/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Projet n°14 – Modernisation de l'outil de production des Carreaux de Gironde



Modernisation de l'outil de production - SARL Storme Pruvost

FA8 (AAP) - Projet : 239 000 €
Sollicité : 75 000 €



Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par - Jean-Marie Pruvost, Claude Storme, Gérants associés - Hélène Darrière, Chargée de développement économique (en soutien)

Caractéristiques - Enveloppe du projet (investissement) : 239 000 € HT - Montant FEADER LEADER sollicité : 75 000 € (FA n°8 Structuration des filières durables - AAP 2024) - Co-financement : Région (50 000 €) - Calendrier du projet : Du 04/2024 au 12/2025

Présentation du projet - Carreaux de Gironde est l'une des toutes dernières entreprises de production de briques et carreaux artisanaux en Gironde. L'acquisition d'un nouvel outil de production permettrait à l'entreprise familiale de passer un cap en matière de transition énergétique. L'objectif est de lui permettre de pérenniser l'activité et de conserver ce savoir-faire unique sur le territoire. Il s'agit de la dernière entreprise girondine pour ce secteur d'activité, et la société est la dernière entité qui forme à ce métier. Promettant un gain de productivité et une gestion maîtrisée de la consommation énergétique, l'entreprise va pouvoir grâce à ce nouveau four continuer le développement de son activité et son effectif. Sa clientèle prestigieuse, Châteaux, Eglises et Monuments Historiques en grande partie, justifie en parallèle un travail mené conjointement par la Chambre des Métiers et la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde autour d'une possible labellisation « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Répondant pleinement aux enjeux de circuits courts (La matière première permettant de réaliser sa fabrication est extraite de la carrière située à l'arrière de l'entreprise), d'écoconstruction, et de valorisation des savoirs faire locaux, c'est tout naturellement que l'entreprise Carreau de Gironde Storme Pruvost sera intégrée dans le projet de Tourisme Industriel de la Communauté de Communes, accompagné par l'Office du Tourisme.

Echanges Q/R - Bruno Marty salue la préservation de ce savoir-faire ancestral dont les carreaux et tomettes se retrouvent dans les monuments historiques, au Château de La Réole ou dans les habitations... Le tourisme industriel permettra de faire mieux faire découvrir ce savoir-faire. Nicole Vigne interroge les raisons de l'absence d'inscription au Patrimoine Vivant à ce jour, Hélène Darrière répond qu'une étude est actuellement en cours avec le référent territoire de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Béatrice Baud-Gous souligne les qualités humaines et professionnelles de cette entreprise familiale, plussoyée par Philippe Moutier, Maire de la Commune d'implantation de l'entreprise, qui explique que le savoir-faire de la famille relève du patrimoine -un joyau- de la commune.

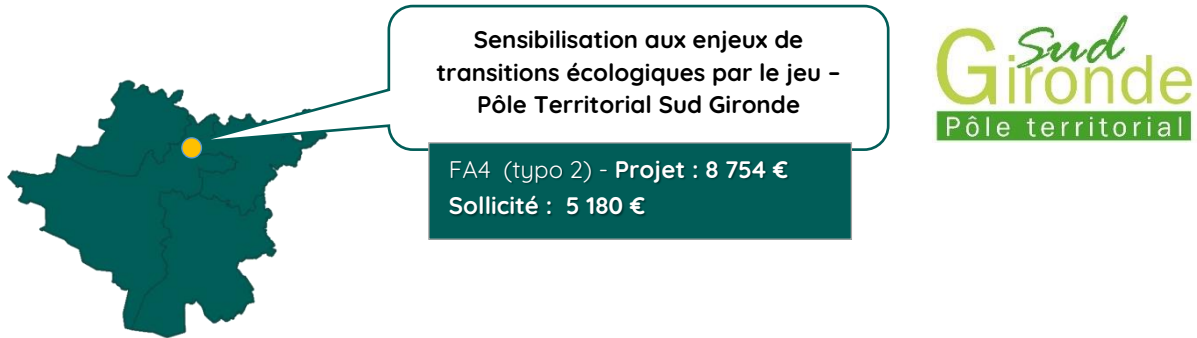
Jean-Marie Pruvost précise que l'entreprise familiale est en plus en bon état de fonctionnement à ce jour. Raymond Vaillier indique que depuis les 30 ans d'existence de l'OTEM, les conseillers en séjour recommandent aux touristes la visite de l'étonnante fabrique artisanale. Jean-Marie Pruvost ajoute que le bâtiment d'époque, vieux de 3 siècles, est chargé d'histoire, certaines parties ont été refaites pour l'entretenir. Pour répondre à la mise en tourisme, Hélène Darrière précise qu'il s'agit dans un premier lieu de répondre à l'urgence (renégociation des contrats d'énergie), deuxièmement, de développer l'entreprise pour assurer sa pérennité (acquisition d'un nouvel outil de production), pour troisièmement gagner en visibilité. Philippe Corriols demande des précisions sur le recrutement des personnels envisagé et sur la consommation et ressources en eau. Jean-Marie Pruvost indique que la terre est déjà mouillée et qu'il n'y a que peu de besoin en eau, l'humidité sèche présente dans la fabrique prévient d'ailleurs la propagation de poussière, rendant l'environnement de travail plus agréable et sans danger pour la santé. Les deux salariés travaillant dans l'atelier sont formés durant 6 mois sur tous les postes, ils sont vêtus d'un équipement spécial avec du gel au niveau des genoux pour les protéger lors du moulage des carreaux à même le sol. Le père de Jean-Marie Pruvost y a travaillé toute sa vie jusqu'à ses 89 ans, en bonne santé, depuis, les conditions de travail se sont améliorées avec l'introduction de machines et chariots mécaniques allégeant les charges pour extraire et travailler la terre. A l'avenir, il est prévu que Claude Storme devienne le seul gérant de la production, et d'embaucher un salarié dans la production et un salarié commercial.

Délibération - Les membres du GAL saluent unanimement le travail de l'entreprise et se montrent favorables à l'organisation d'une visite sur place.

Vote - Philippe Corriols ouvre le vote en opportunité du projet n°14 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
13	0	29/35	Favorable

Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)

Projet n°15 – Sensibilisation des publics aux enjeux de transition écologique

Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation – Xuan Hoa Nguyen, Chargée de mission transition écologique, et Valérie Arnaud, VP Transition Ecologique du Pole Territorial Sud Gironde

Caractéristiques – Enveloppe du projet (prestation, personnels) : 8 754 € HT (montant total de 10 62 € proratisé au nombre d'habitants du GAL soit 133 988 sur 116 572 habitants soit 87%) - Montant FEADER-LEADER sollicité : 5 180 € (FA 4 Promotion des pratiques innovantes, typo 2) - Calendrier du projet : Du 12/2024 au 05/2025

Présentation – Dans le cadre du Plan Climat du Sud Gironde (PCAET), le territoire possède une feuille de route de 30 actions à mettre en œuvre de 2024 à 2030. Pour sensibiliser les habitants à la sobriété énergétique et plus globalement à la transition écologique, le Pôle Territorial Sud Gironde souhaite mettre en place le jeu "Ma Petite Planète" qui est un challenge de 3 semaines pour réaliser des défis écologiques en équipe ou individuellement. Par le biais de l'association "Ma Petite Planète", il s'agit de proposer l'accès à l'application du jeu sur smartphone (ou ordinateur) à l'ensemble des habitants du Sud Gironde pour qu'ils puissent constituer des équipes et jouer avec leur entourage (familles, amis, collègues, membres d'une même association sportive, culturelle, de parents d'élèves ...). La prestation proposée par "Ma Petite Planète" permet de suivre l'ensemble des équipes inscrites en Sud Gironde et d'établir un classement. Elle permet également de recenser l'ensemble des défis réalisés par les équipes et d'en quantifier les impacts (tonnes équivalent CO2 évitées, litres d'eau économisés, tonnes de déchets évitées).

Echanges Q/R – Martine Francelin souhaite des précisions sur les prestations. Xuan Nguyen indique que le tableau de bord et de suivi Ma Petite Planete est une prestation payante pour les entreprises et collectivités. Les entreprises y recourent pour favoriser la cohésion d'équipe (utilisée par Bordeaux Métropole par exemple) et les collectivités, pour mesurer des indicateurs utiles à l'évaluation des politiques de transition. Cette nouvelle fonctionnalité a été testée récemment par la ville de Paris, la commune de Bègles. Corinne Hébert interroge les canaux de communication utilisés pour diffuser le challenge, Xuan Nguyen précise que les outils numériques du Pôle et des CDC (sites internet, réseaux sociaux, application intramuros, panneaux pocket...) seront mobilisés, en parallèle d'une distribution de flyers, d'affichages et d'actions de communication sur les marchés de La Réole, Bazas, Cadillac et Langon. Les réseaux d'ambassadeurs sont également mobilisés

(Cap Solidaire, PCAE, etc) pour relayer l'action et monter des équipes. Sophie Tristant questionne le nombre de sessions proposées pour avoir le temps de communiquer plus amplement. Xuan Nguyen indique qu'une première phase de lancement est prévue en janvier puis, deux sessions en mai et septembre. Xavier Planty demande des renseignements sur l'éditeur du jeu, Xuan Nguyen précise que l'association compte une équipe salariée et des bénévoles. L'association vend des prestations aux entreprises et collectivités afin de proposer gratuitement l'application aux particuliers et aux publics scolaires, avec une édition adaptée aux enfants. Une notification a d'ailleurs été transmise au réseau E3D et au rectorat après une opération test en novembre.

Délibération - Sophie Tristant suggère que l'opération soit relayée auprès des publics scolaires et l'éducation nationale pour gagner en visibilité.

Vote - Philippe Corriols lance le vote pour le projet n°15 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
12	2 Bruno Marty, Président du Pôle Territorial, se déporte ; Philippe Corriols, Président du GAL par délégation de pouvoir du Président du Pôle Territorial, et Vice-Président du Pôle, se déporte avec récupération de la voix délibérative par Philippe Moutier (S)	24/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Vote en sélection après instruction réglementaire

Plan de financement du projet n°2 - **Développement de la Pêche de loisir en Sud Gironde par la Fédération pour la Pêche et la Préservation des Milieux Aquatiques de Gironde :**

Autofinancement	Agence régionale Pêche EPCI	FEDER	CTE
7 856,93 €	4 118,51 €	27 309 €	39 284,65 €
Voix délibératives	Pour	Contre	Subvention FEDER
13	13	0	Sélectionnée
Double quorum validé			

Plan de financement du projet n°3 - **Maison de santé pluriprofessionnelle du Pian sur Garonne :**

Autofi	Région	Etat	Dptmt	FEDER	CTE
21 392,04 €	53 956,34 €	89 927,34 €	34 532,05 €	100 000 €	94 457,31 €
Voix délibératives	Pour	Contre	Subvention FEDER		
13	13	0	Sélectionnée		
Double quorum validé					

Plan de financement du projet n°7 - **Développement de la monnaie locale en Sud Gironde par l'association La Gemme :**

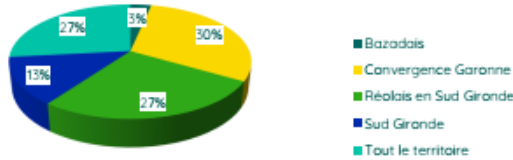
Autofinancement	FEDER		CTE
25 694 €	42 506 €		68 200 €
Voix délibératives	Pour	Contre	Subvention FEDER
13	13	0	Sélectionnée
Double quorum validé			

Points divers

Bref état des lieux de la programmation - Extrait ppt

POINT D'ETAPE DLAL
12/2024

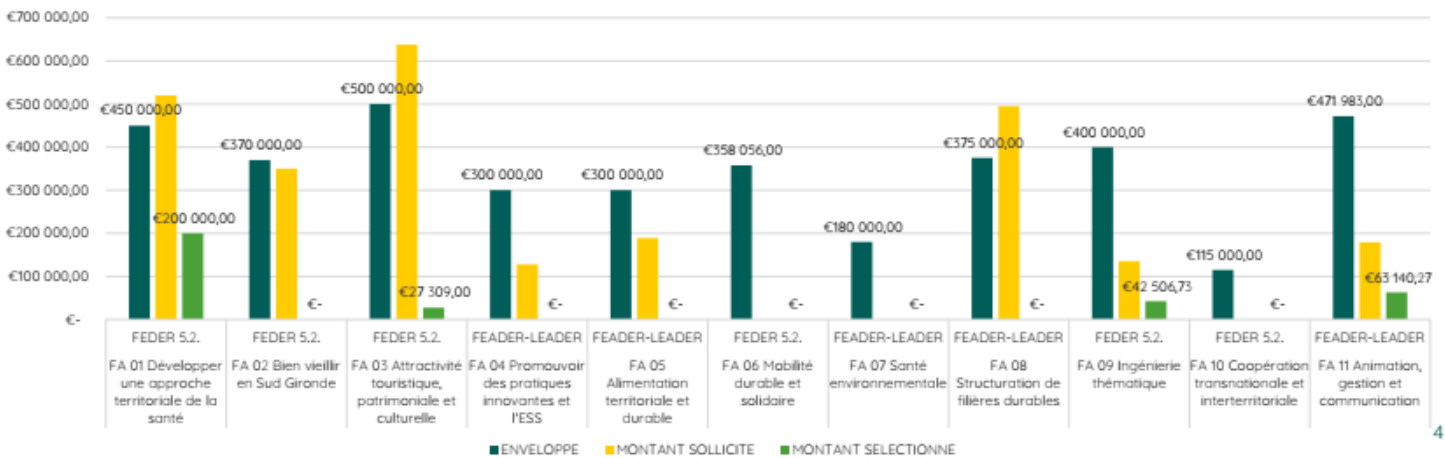
REPARTITION DU NOMBRE DE SOLLICITATIONS PAR TERRITOIRE



ENVELOPPE SELECTIONNEE DLAL 2021-2027



Mobilisation des fonds européens DLAL 2021-2027



Point divers - Restitution de l'atelier sur les critères ODD de la grille de sélection, sur la rédaction de l'AAP Mobilité durable et solidaire, sur le projet de coopération sur les énergies, sur les pistes événementielles, etc - voir ppt

Calendrier prévisionnel - 4/6 dates à proposer pour réunir le GAL Sud Gironde en 2025

Approbation du compte rendu

Compte-rendu approuvé par le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols.